

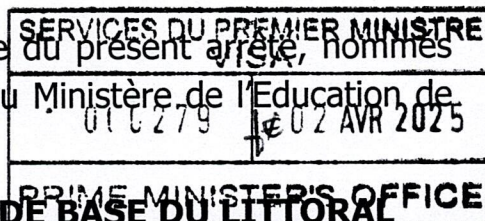
ARRETE N° 24/A/550 MINEDUB DU 02 APR 2025
 portant nomination des Responsables dans les services déconcentrés
 du Ministère de l'Education de Base.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après, dans les services déconcentrés du Ministère de l'Education de Base :



DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU WOURI

Délégué Départemental : Madame **EPOPA**, née **SOFFI Simone Sylvie**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **561 287-Q**, précédemment en service à ladite Délégation, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NORD OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE BOYO

Délégué Départemental : Monsieur **NGANG Genesis MUBEH**, Professeur-Adjoint d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule **639 047-M**, précédemment Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Fundong, en remplacement de Monsieur MBAH Richard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU KOUNG-KHI

Délégué Départemental : Monsieur **KAHO Etienne**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **560 985-M**, précédemment Chef de Service de l'Accueil, du Courrier, de Liaison et de la Traduction à la Délégation Régionale de l'Education de Base de l'Ouest, en remplacement de Monsieur LEMOUBEN Jean Pierre, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU SUD
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU DJA ET
LOBO

Délégué Départemental : Madame **EBA'A, née NALE EDJIANE Marie Sylvie**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **584 921-B**, précédemment Chef de Service des Affaires Administratives et Financières à la Délégation Départementale de l'Education de Base du Nyong et So'o, en remplacement de Monsieur NGOO YANG Albert, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE LA
MANYU

Délégué Départemental : Monsieur **EYONG ECHAW Martin TABE**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule **567 082-M**, précédemment Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base d'Upper Bayang, poste vacant.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 02 APR 2025

Le Ministre de l'Education de Base,

Pr Laurent Serge ETOUNDI NGOA

